LA CHANSON FRANÇAISE

Deux auditions de nos chansons françaises seront données cette semaine à la Maison des Œuvres, 18, rue de Tournai.

La première, qui remplacera la conférence habituelle du jeudi, comprendra une causerie familière suivie d'exemples bien choisis des chansons de nos pères et de chansons contemporaines. Elles aura lieu jeudi, à 20 heures, aux conditions habituelles des conférences hebdomadaires

La seconde audition, de beaucoup plus importante, tiendra lieu de séance du Bon Théâtre salle de la Maison des Œuvres, dimanche 28 novembre, à 4 heures 15.

Le programme est très varié : Chansons de nos pères; le bon répertoire Montmartrois; les meilleures chansons des collaborateurs de «Nos chansons françaises, les chansons du sol natal; les chansons du foyer; les succès populaires, etc...

Pour exécuter de programme, trois artistes. D'abord M. André Chenal, poète-chansonnier, docteur en droit, directeur de «Nos chansons françaises ; M. André Chenal, Croix de Guerre, a écrit divers ouvrages très remarqués : La chanson et l'évolution sociale; les chansons du sol natal, les chansons du foyer; les chansons du Marsouin, etc.

Il aura pour collaborateur dans l'interprétation des chansons : M. Pol Pierret qui appartint avant la guerre aux théâtres parisiens de la Renaissance et François Coppée. Depuis, il s'est consacré entièrement à la diffusion de la saine chanson. Son talent souple, entraînement varié, la finesse de sa diction, la richesse de son répertoire lui assurent devant tous les publics un très gros succès. Il a composé et compose encore des romances et des chansonnettes.

Enfin nous aurons le plaisir de posséder, M. Edmond Diérickx, trop estimé de tous les Tourquennois pour qu'ils soit encore nécessaire de le présenter.

Grand concours à la carabine

Appel aux jeunes tireurs

Le Tir National, dont le but principal est le développement du tir, surtout chez les jeunes, fait ici un nouvel appel aux jeunes gens, membres de sociétés ou non, pour qu'ils viennent participer au concours; le meilleur accueil leur sera réservé et des armes excellentes seront mises à leur disposition. Il y a pour eux, en plus des prix du classement général, quinze prix spéciaux et en outre la catégorie Balle Balle leur offre, à peu de frais, l'occasion de se classer avantageusement. Cette catégorie, où la chance joue le plus grand rôle, est dotée de beaux prix.

Le tir est un sport passionnant, au même titre que le football ou le natation et, comme dans ces sports, les as sont ceux qui s'appliquent à bien faire. Combien de tireurs d'élite ont le point de départ de leur carrière dans une bonne série réussie à un concours où ils allaient sans grande prétention...

Au régiment les bons tireurs sont toujours cités et ils ne retirent qu'avantages de leurs résultats. Or, pour les jeunes gens préparant le brevet, les concours constituent une école idéale.

Le Comité technique espère que son appel sera entendu et que les intéressés viendront très nombreux rivaliser d'adresse pour décrocher les prix qui leur sont réservés.

Un passant renversé par un tramway

Mardi, vers midi, un ouvrier teinturier, Gustave Gevaert, âgé de 51 ans, demeurant 252, rue du Dronchaert, à Reckem, a été tamponné par un tramway de la ligne L M, piloté par le wattmann Gaston Scalbert, et qui se dirigeait vers les Francs.

Relevé par des témoins de l'accident, le blessé fut transporté à l'hôpital civil, rue Nationale. M. le docteur Desbonnets, constata la fracture de la neuvième côte droite.

On suppose que l'ouvrier aura voulu traverser la chaussée sans apercevoir le tramway dont la voie borde à cet endroit le trottoir. Une enquête a été ouverte par M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement.

Me PORTET, PRÉSIDENT de LA CHAMBRE DES HUISSIERS PRÈS LE TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — Dans sa réunion prescrite par la loi sur les officiers ministériels, M. Fernand Portet, huissier à Tourcoing, chevalier de la Légion d'honneur, a été nommé président de la Chambre des huissiers de l'arrondissement de Lille.

Pareille distinction ne pouvait être plus méritée par cet officier ministériel qui remplit sa tâche ingrate et difficile avec tant de tact et de bonté.

A cette nomination qui, dans la corporation des huissiers revêt un caractère d'une grande valeur professionnelle, se rattache le souvenir de la conduite héroïque de Me Portet pendant l'occupation allemande.

Alors que l'exercice de son ministère en effet, donnait à Me Portet la faculté de circuler librement dans la région, ce dernier sacrifiant ses intérêts personnels, s'est imposé le devoir de servir son pays au péril de sa vie, par l'organisation avec ses fils, d'un service d'espionnage; surpris tandis qu'il communiquait avec l'armée française, Me Portet et l'un de ses fils furent traduits devant un conseil de guerre à Bruxelles et tous deux condamnés à la peine de mort.

Me Portet fut sauvé la veille même de son exécution, par les révolutionnaires allemands, mais par malheur, son fils ne put survivre aux souffrances qu'il avait endurées.

Nous sommes heureux de féliciter Me Portet pour cette nomination flatteuse.

VISITE DE L'ATTACHÉ COMMERCIAL EN ALLEMAGNE. — Aujourd'hui, mercredi 18 novembre, M. Lefeuvre, attaché commercial en Allemagne, se tiendra à la Chambre de Commerce, de 10 heures à midi seulement, à la disposition des négociants et industriels désireux d'obtenir des renseignements sur le marché allemand.

M. SMET, Coiffeur de la Maison Cyrille, 12 bis, rue du Tilleul, Tourcoing, est installé 81, rue de Guisnes, Tourcoing. 46309d

A « L'ORPHEON TOURQUENNOIS ». — Au cours de sa dernière réunion générale, « L'Orphéon Tourquennois » qui a son siège au Café du Violon d'Or, 2, rue Delobel, a renouvelé sa commission comme suit:

Président d'honneur: M. Henri Coppin; présidents honoraire, M. Arthur Van Waterloo; vice-président honoraire, M. Charles Maertens, président, M. Louis Cliquoteux; directeur, M. Jean Wibaut; sous-directeur, M. Gabriel Wibaut; vice-présidents, MM. Désiré Dapteing et René Leruste; secrétaire, M. Léon Vérein; trésorier, M. Stéphane Houzet; trésorier adjoint, M. Jean Legleye; archiviste M. Joseph Staes; archiviste adjoint, M. Hector Delbecq; porte-drapeau, M. Henri Wauters; commissaires, MM. V. Vanderperren père, René Van Stelandt, Eugène Clerson, Gustave Potier, Charles Forbé, L. Campion. Commission des fêtes: président, M. Victor Vanderperren père; commissaires: MM. Eugène Clerson, René Van Stelandt et Charles Forbé.

T. S. F. — Installations compl. dep. 1.800 fr. A. DEBOUTLANGE, Roubaix. Tél 14 14306

GROUPE DES MUTILÉS DE TOURCOING. — Au cours du banquet annuel qui eut lieu dimanche dernier, à la Maison Saint-Charles, 27, rue de Strasbourg, une quête fut faite en faveur de nos mutilés-invalides, collecte qui rapporte la somme de 58 fr. 20. La Commission du Groupe des Mutilés adresse à tous les convives ses remerciements les plus sincères.

FANFARE CYCLISTE DE TOURCOING. — Jeudi 19 novembre, à 20 h. précises, répétition générale; présence indispensable; instructions pour la fête Sainte-Cécile. — Samedi 21, rendez-vous à 19 h. 30, avec instrument, chez M. Amelinck, débit de tabac, près de l'église de la Croix-Rouge, pour offrir une sérénade chez le Président. — Dimanche, rendez-vous au local, à 9 h. 30, pour l'exécution Sainte-Cécile. Les instructions complémentaires seront données jeudi soir.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez P. et J. Tiberghien, rue de Lille, un mécanicien, Marcel Plessis, 32 ans, rue Roche, à Croix, est tombé et a été blessé aux mains, 20 jours de repos.

— A la confiserie Pollet et Minart, rue des Palmiers, un aide-confiseur, Alphonse Deroo, 20 ans, rue d'Iéna, à Roubaix, a été brûlé aux pieds par de l'eau bouillante. 20 jours de repos.

— Chez I. et P. Fourré, rue de Guisnes, un camionneur, Arthur Vanesbrouck, 23 ans, rue de Brest, a eu le bras gauche comprimé entre deux camions. 20 jours de repos.

— A la filature Flipo, rue du Touquet, un rattacheur, Eugène Callens, 16 ans, rue de l'Avenir, 2, à Mouscron, a eu la cuisse droite fracturée entre le chariot et le bâti du métier, Trois mois de repos.

COLLISION. — Angle des rues de Tournai et de l'Hôtel-de-Ville, une collision s'est produite entre un cycliste, Charles Tiberghien, âgé de 14 ans, demeurant rue des Phalempins, 96 et une automobile pilotée par M. Frère, habitant rue de l'Hôtel-de-Ville. Ce cycliste n'a pas été blessé, mais sa machine a été endommagée.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale mercredi, à 8 h., au local. Présence indispensable.

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale et communications importantes.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Mercredi 18, à 19 h. 45, cours de solfège; à 20 h. 15, répétition pour toutes les parties. A l'issue de la répétition, dernières instructions à donner aux sociétaires en vue de la fête Ste-Cécile.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Répétition générale ce soir mercredi, à 20 h. 30.

Pendant le mois de Novembre

Forte Baisse sur les Foyers à Gaz

de la Compagnie du Gaz

Voyez l'Etalage et les Prix

27, Rue Carnot. — *Vente réservée aux habitants de Tourcoing.* 255

MOUVAUX

CHORALE ST-FRANÇOIS. — Jeudi 19 courant, à 7 h. 30, répétition au Foyer de St-François, rue François-Masurel. Communications importantes en vue de la Ste-Cécile.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la chocolaterie Delespaul-Havez, un apprenti, M. Auguste Debaere, a fait une chute dans l'escalier du petit moulage. 12 jours de repos. — A la même usine, un aide, M. Georges Bascop, a eu l'index droit pris dans une machine à découper la sucre. 12 jours de repos. — A la même usine, Constant Allione, a eu le bras gauche brûlé par un épanchement de caramel bouillant. 15 jours de repos, sauf complications.

LILLE

Après l'affaire des fusils de Baisieux

La manifestation socialiste n'aura pas lieu aujourd'hui

A la suite de la décision prise par le ministère public de demander la remise à un mois, de l'affaire en diffamation pour laquelle MM. Salengro, Guillaume, Polveut et Guest sont assignés à la requête de M. Declercq, la section lilloise du parti socialiste a reporté à un mois la convocation qu'elle avait lancée pour aujourd'hui.

A L'ASSOCIATION DES COMPTABLES DE L'ARRONDISSEMENT. — L'Association des Comptables et Employés de l'arrondissement de Lille a tenu son assemblée générale dans la grande salle de la Société Industrielle. Au cours de la réunion, M. Corbeaux a remis à plusieurs membres récemment décorés les distinctions conférées par le Gouvernement.

UNE REPRESENTATION AU PROFIT DE LA CAISSE DE RETRAITES de la SOCIETE TYPOGRAPHIQUE LILLOISE. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la représentation traditionnelle donnée par les artistes du Théâtre Français au profit de la Caisse de retraites de la Société typographique lilloise, aura lieu le mercredi 2 décembre au Grand Théâtre. La pièce interprétée sera « La Reprise », de Maurice Donnay, le grand succès actuel de la Comédie Française.

POUR VOS **MEUBLES** VOYEZ

Téléphone 42.53 Livraison par auto.

MOUTON-BYGODT

48, Rue des Tanneurs - LILLE

(Maison de confiance fondée en 1840) 14081

LES SINISTRÉS pour pertes de valeurs étrangères vont bientôt recevoir règlement

M. Doumedame, secrétaire général du Comité d'action des régions dévastées, a reçu la lettre suivante de M. Jammy-Schmidt, sous-secrétaire d'Etat aux Régions libérées:

Monsieur le Secrétaire général,

Par lettre du 12 octobre 1925, vous m'exposes qu'un sinistré de Meurthe-et-Moselle, membre adhérent de votre comité, n'a pas obtenu jusqu'à ce jour, le règlement d'une indemnité allouée par la Commission de Mésières pour perte de valeurs étrangères, et vous me demandez de vous faire connaître ci mes services ont envisagé le règlement de cette catégorie de dommages de guerre.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris toutes dispositions pour que le règlement des indemnités allouées par un organisme des dommages de guerre pour perte de titres ou coupons autres que ceux de l'Etat français et de titres ou de coupons étrangers, entre dans une période active.

Dès maintenant les intéressés sont invités à indiquer les valeurs qui seraient rentrées en leur possession soit par l'intermédiaire du séquestre général des biens restitués par les Allemands, soit par les soins des établissements émetteurs, ou part tout autre voie.

En même temps ils sont invités à indiquer la subrogation en faveur de l'Etat prévue par l'article 14 de la loi du 17 avril 1919.

Aussitôt que mon administration est en possession de toutes ces pièces, elle adresse à M. le ministre des Finances une réquisition en vue de l'indemnisation soit par la remise d'un titre de créance, soit par la délivrance de titres ou de coupons de même nature.

Veuillez agréer...

Jammy-Schmidt.

Si vous voulez des enfants sains et vigoureux, nourrissez-les avec le

VALTINE

Facilite la dentition. Aide à la formation des os. Son goût agréable plaît à tous les enfants.

ECHANTILLON GRATUIT

Valtine : 72, rue de la Tour-des-Dames, Paris.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— En l'église Notre-Dame, à Tourcoing, a été célébré mardi matin le mariage de M. Michel Toulemonde, fils de M. Pierre Toulemonde, industriel à Roubaix, et de Mme née Réquillart, avec Mlle Edith Pollet, fille de M. Pierre Pollet, industriel, juge au Tribunal de commerce de Tourcoing, et de Mme née Lannoy.

La messe a été célébrée par M. le chanoine Mouquet, pro-doyen de Notre-Dame. Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Leclercq, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire d'Haubourdin, cousin du marié, et qui a prononcé une délicate allocution.

Les témoins étaient: MM. Clément Christory et Leclercq.

Dans les stalles, on notait MM. les chanoines Tillie, supérieur de l'Institut Technique de Roubaix; Varasse, aumônier de l'Immaculée-Conception; Leleu, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur; les abbés Leduc, supérieur de N.-D. des Victoires à Roubaix; Dethoor, curé de Saint-Jacques; Mille, pro-doyen de Marquillies.

ARTS DÉCORATIFS. — Cuir, métaux, pyrogravure, tarso, batik, sculpture. Cours et leçons par Mlle Beauvire. Les inscriptions sont reçues 13, rue du Pays, à Roubaix (1er étage, dépôt de l'Artisan Pratique). 15016

les PARFUMS G. LEMOINE

"PETITE MIE" "MITZO" "MON BÉCOT"

PARFUMS. SAVONS. POUDRE EN VENTE PARTOUT

LE MEILLEUR PARFUM AU MEILLEUR PRIX

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — **Casino-Théâtre.** — Nous apprenons que la Tournée du Théâtre Sarah Bernhardt va donner prochainement « Mon Curé chez les Riches », au Casino-Théâtre. 15646d

— **Casino-Théâtre.** — Samedi, dimanche et lundi, 4 représentations de « Rip », le formidable succès « Rip ». La location est ouverte 12, Place de la Liberté (Tél. 13.14). 15634d

FLERS. — **Concert de la Chorale du Sart.** — C'est dimanche que la Chorale du Sart offrait à ses membres honoraires, son concert annuel. Le Comité avait fait appel au concours de l'Amicale Dramatique Saint-Louis, de Roubaix, qui interpréta avec son talent habituel, « Les Rantzau », pièce en 4 actes d'Erckman-Chatrian. Cette œuvre d'une grande portée morale, intéressa au plus haut point, le nombreux auditoire qui remplissait la salle de la Maison des Œuvres du Sart, et qui ne manqua pas de témoigner par ses applaudissements, bien mérités d'ailleurs, sa sympathie pour les artistes. Une gentille comédie, « Fin de Mois », clôtura gaiement la soirée. En terminant, signalons le chœur mixte, « Hymne à la Nuit », interprété par la Chorale du Sart, ainsi que l'orchestre dirigé de mains de maître par M. Leclercq.

TOURCOING. — **Théâtre Municipal.** — Jeudi 19 novembre, à 8 h. 15 très précises, 4e soirée des jeudis de gala, « Les Marchands de Gloire », pièce en 4 actes et un prologue de MM. Pagnol et P. Nivoix. C'est une œuvre vigoureuse et l'un des succès les plus chauds de cette année.

Samedi 21 novembre, Relâche, en raison du banquet de Sainte-Cécile de la Musique Municipale.

Dimanche 22 novembre, matinée de gala à 2 h. 30 très précises, « La Juive », grand opéra en 5 actes, musique de F. Halévy. Le soir, à 8 h. 15, « La Mascotte », opérette en 3 actes, musique de E. Audran.

Lundi 23 novembre, Tournée de la Porte-St-Martin « La Dame aux Camélias ». La location est ouverte pour toutes ces représentations.

LILLE. — **Grand Théâtre.** — Jeudi, à 20 h. 15, « Le Roi d'Ys ».

LA SAINTE-CÉCILE

A ROUBAIX

— **La Fanfare Accordéoniste des Arts** donnera le dimanche 22 novembre, à l'occasion de la Ste-Cécile, une sérénade à son président d'honneur et à tous les membres de la Commission.

A WASQUEHAL

— **La Fanfare de Wasquehal** célébrera dimanche prochain, 22 novembre, la fête Sainte-Cécile, en un banquet qui aura lieu à 14 h., au siège, rue Jean-Macé. La Fanfare se fera entendre au cours de la grand'messe de 10 h. 30, en l'église St-Nicolas. A 19 h. 30, dans la salle des fêtes de la Mairie, grand concert de famille, suivi de bal.

— **L'Harmonie de la Jeune France** a donné dimanche une sérénade de Sainte-Cécile à M. Louis Lefebvre, président des membres bienfaiteurs. La société s'est ensuite rendue dans le quartier de la Planche-au-Riez, faire visite à ses membres honoraires. La Commission rappelle aux musiciens que la réunion de dimanche prochain aura lieu à 9 h., chez M. Napoléon Detailleur, pour les sérénades de Sainte-Cécile à son président, M. Longuet, et à M. Lamblin, président d'honneur. Le banquet de Ste-Cécile aura lieu le dimanche 29 novembre, dans la salle des fêtes de la Mairie.

A TOURCOING

— **L'Harmonie La Fraternelle**, dirigée par M. Charles Dhérin, donnera le dimanche 22 son audition de Ste-Cécile en l'église Notre-Dame de Lourdes, pendant la messe de 11 h. 30. Elle exécutera les morceaux suivants : « Tout Chauny », pas redoublé, par A. Dulbecq; « N° 3 des Scènes Pittoresques » de Massenet, arrangé par Parès; Fantaisie sur « Tannhauser », par Wagner, arrangée par J. Popy et Furgeot.

Après cette cérémonie, un banquet réunissant membres et amis, aura lieu au local de la société, 128, rue de Gand.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — **Réunion de la Commission scolaire.** — La Commission scolaire s'est réunie le dimanche 15 novembre, à la Mairie, pour y entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants. Rappelons que, dans son audience du 8 octobre 1925, le Tribunal de simple police de Roubaix a condamné M. Constant Lefebvre, demeurant rue d'Alma, fort Wattel, 29, à 15 fr. d'amende pour non-fréquentation scolaire de sa fille Marcelle.

— **L'Association des Anciennes Élèves de l'Institut Sévigné de Roubaix** rappelle à ses membres que le bal de Ste-Catherine aura lieu samedi prochain, 21 novembre, à 20 h. 30, au Foyer des Amicales, rue d'Alsace. Elle espère que les Sévignettes y assisteront nombreuses et les informe que le présent avis tient lieu d'invitation.

NORD

UN OUVRIER ECRASÉ ENTRE UN MUR ET UN WAGON A SECLIN. — Dimanche, vers midi, M. Edouard Désir, âgé de 22 ans, demeurant à Seclin, occupé à la distillerie Collette en qualité d'accrocheur, voulant monter sur un wagon qui traversait la rue Philippe-de-Girard, a été coincé entre le mur d'une maison et le wagon et traîné sur une longueur de 3 m. 50. Le mécanicien Dernacourt a arrêté la locomotive et a trouvé M. Désir serré entre le mur et le wagon; les pieds se trouvaient à 0 m. 60 du sol.

Transporté chez ses parents, M. Désir a succombé une heure après l'accident, des suites de fractures du thorax.

VOL D'UNE AUTO A VALENCIENNES. — M. Jules Bury, boucher à Famars, avait laissé sa camionnette-automobile d'une valeur de 15.000 francs en face du café Bara quand, vers 11 h., il constata sa disparition.

Il procéda immédiatement à des recherches; celles-ci étant restées infructueuses, M. Bury prévint alors la police. M. Redaud, commissaire central, a prévenu ses collègues et les postes frontières de ce vol.

La camionnette-automobile correspond au signalement suivant: marque Renault 6 H-P, type N.N, plaque chassis 177.489; capot peint marron, caisse bois jaunâtre vernis; pneumatiques-confort 715-115; les deux glaces du pare-brise sont perdues.

UN DÉRAILLEMENT A ARMENTIÈRES. — Lundi soir, une rame de wagons vides était en refoulement en gare d'Armentières, lorsque deux wagons sortirent des rails. Une certaine perturbation se produisit de ce fait dans les services, deux voies se trouvant encombrées. Deux trains de voyageurs, l'un venant de Lille, l'autre y allant durent opérer le transbordement des voyageurs.

Les voies furent remises à la circulation vers 21 heures. Il n'y a pas de dégâts matériels.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Concours pour le recrutement de deux dessinateurs des Postes et Télégraphes. — Un concours pour le recrutement de deux dessinateurs des Postes, des Télégraphes et des Téléphones aura lieu à Paris, les 14 et 15 décembre prochain. Pour être admis à concourir, les candidats doivent être de nationalité française, avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée, ne pas avoir dépassé l'âge de 26 ans au 1er janvier 1925 et être reconnus posséder l'aptitude physique nécessaire. Les postulants se procureront le programme du concours à la Direction des Postes et des Télégraphes de leur département. Ils devront adresser à l'Ingénieur en Chef, Directeur du Service de la Vérification du Matériel et des Ateliers, 75, boulevard Brune, à Paris (XIVe), leur demande de participation au concours, établie sur papier timbré et accompagnée des pièces suivantes : 1° un extrait de leur acte de naissance; 2° un certificat du maire ou du commissaire de police de leur résidence établi sur papier timbré, constatant qu'ils sont de bonnes vie et mœurs et de nationalité française; 3° un certificat établi sur papier libre par un médecin assermenté attestant qu'ils sont vaccinés ou revaccinés depuis moins de deux ans; les postulants ne doivent pas être atteints de tuberculose confirmée ou douteuse; tout postulant qui présenterait des symptômes de cette maladie serait éliminé; 4° enfin, une copie conforme de l'état des services militaires ou en cas d'exemption un certificat constatant leur situation au point de vue de la loi sur le recrutement de l'armée. La liste d'inscription des candidatures sera close le 1er décembre 1925, au soir.

PAS-DE-CALAIS

Un train Pullman de Paris à Calais

Il vient d'être procédé cette semaine, sur les voies de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, à des essais de communication extra-rapide entre Paris et Calais, au moyen de voitures salons-restaurant Pullman, construites entièrement en acier, du type le plus perfectionné, appartenant à la Compagnie des wagons-lits.

Pour la première fois, le trajet Paris-Calais — soit 298 kilomètres — a été effectué, ainsi que le retour de Calais à Paris, sans aucun arrêt, en moins de trois heures et dans des conditions exceptionnelles de confort qui ont obtenu le plus vif succès auprès de tous ceux qui assistaient à cet essai. Cela démontre d'une manière éclatante, à la fois la perfection des voies du Nord, la puissance de ses moyens de traction, enfin l'excellence du nouveau matériel Pullman de la Compagnie des wagons-lits.

Dans ce train spécial avaient pris place M. Javary, directeur de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, et M. André Noblemaire, directeur général de la Compagnie des wagons-lits, entourés chacun de leur état-major.

A la suite de cet essai, qui conclut dans le sens le plus favorable, il a été décidé, à dater du mois de mai prochain, de mettre à la disposition de la clientèle de la grande ligne Paris-Calais deux trains, qui seront composés chacun de dix voitures Pullman de la Compagnie des wagons-lits, dans lesquelles les voyageurs seront servis à la place même qu'ils occuperont pendant la totalité du parcours.

L'horaire de ces trains n'est pas encore définitivement fixé, mais il ne comportera en tout ces aucun arrêt, pas plus dans le sens de l'aller que dans celui du retour.

UN HABITANT DE SAINT-OMER ELECTROCUTÉ A HOULLE. — Lundi, vers 14 h. M. l'ingénieur Senette, de « La Béthunoise » ouvrant la porte d'une cabine à Houlle, aperçut, étendu à terre, le chef d'équipe de Saint-Omer, Auguste Lavoine.

M. le docteur Bailly, de Saint-Omer appelé par téléphone, accourut en automobile. Il n'a pu que constater la mort du malheureux ouvrier.

On ne perd en conjectures sur les causes de ce terrible accident. La victime était un ouvrier sérieux et très prudent. Il n'était âgé que de 30 ans, marié et sans enfant.

TROIS POLONAIS ARRÊTÉS POUR COUPS A LIBERCOURT. — M. Perret, juge d'instruction a fait écrouer lundi les Polonais Waclaw Stakoviack, âgé de 25 ans; Wladislas Sobkowski, 35 ans, et Joseph Sikora, 20 ans, manœuvres, à Libercourt, inculpés d'avoir frappé l'Algérien Ganieri Mohamed, 33 ans, manœuvre, demeurant rue Haute-Voie, à Libercourt, au cours de leur travail à la fosse n° 5. M. le docteur Eordez a prescrit un repos de plus de vingt jours au blessé. Deux autres Polonais sont inculpés dans cette affaire.

LE SAUVETAGE DES MOTEURS DU « GOLIATH » A BOULOGNE. — Au cours de la journée de lundi, deux ingénieurs de la Compagnie Aérienne, venus spécialement de Paris, se sont occupés du sauvetage des moteurs de l'avion de transport « Goliath H. F. M. Y. », qui se trouvait encore sur le terre-plein derrière la gare maritime. Ce sont les seules pièces d'importance, en effet, qu'il reste à sauver; à eux seuls, ces moteurs valent 150.000 francs.

Les deux aviateurs ont quitté Boulogne, dès que les formalités eurent été remplies. Le mécanicien qui, ainsi que nous l'avons dit, était contusionné, était le plus souffrant

UN ODIEUX ATTENTAT A MARLES-LES-MINES. — Mlle Jeanne Sartel, âgée de 33 ans, sans profession, demeurant rue du Cul-de-Sac, à Marles-les-Mines, revenait d'Auchel alors qu'il faisait nuit noire. Dans un endroit désert, elle fut rejointe par un individu, qui se jeta sur elle, la terrassa et lui fit subir d'odieux outrages.

L'agresseur était d'une taille moyenne, mais de forte corpulence; il était vêtu d'un pardessus et coiffé d'une casquette.

La gendarmerie informée, fait d'actives recherches pour découvrir l'auteur de ce lâche attentat.

ACHAT AU MAXIMUM *DIAMANTS*

Bijoux, or, argent, platine. — Orfèvrerie

Dents et dentiers même cassés. — Expertise

HIRSCH, 37 rue Nationale, LILLE (R. C. 929)

SOMME

GRAVE ACCIDENT D'AUTO près de Doullens

Un jeune homme grièvement blessé

Dimanche, vers 21 h. 30, une auto pilotée par M. André Leroux, 27 ans, demeurant à Sailly-au-Bois, amenait à Doullens pour la foire de la saint Martin, M. Jules Coque, âgé de 24 ans, étudiant, originaire de Salton, commune de l'arrondissement d'Arras, ainsi que deux jeunes filles.

L'auto suivait la route d'Albert à Doullens et marchait à une allure assez vive, quand à Orville, à l'endroit où la route fait un léger crochet, un dérapage se produisit sur des feuilles mortes jonchant la chaussée nouvellement goudronnée.

M. Coquet, voulant sans doute éviter un accident qu'il sentait fatal, saute de voiture, mais par suite de la vitesse acquise, il alla heurter avec une extrême violence un arbre bordant la route.

Le conducteur, ému par cette descente plutôt déconcertante, perdit-il son sang-froid? Toujours est-il qu'une dizaine de mètres plus loin, l'auto allait heurter violemment un autre arbre.

Tout le devant de la voiture fut écrasé et le pare-brise vola en éclats. Heureusement et par une chance inouïe, les trois voyageurs restés dans la voiture en furent quittes pour une peur bien légitime et quelques égratignures.

Aussitôt revenu de ce choc brutal, M. Leroux courut porter secours à M. Coquet qu'il gisait inanimé au pied de l'arbre. Il alla quérir du secours dans une maison proche et fit transporter le blessé chez M. le docteur Duchaussoy, de Beauquesne, lequel constata une fracture grave du crâne et une autre de la colonne vertébrale. L'état de M. Coquet semble désespéré.

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

UN GRAND DÉBAT sur le traité de Locarno

La séance s'est ouverte mardi à 2 h., sous la présidence de M. Brunet. M. de Winde, suppléant de M. le député de Bue, décédé, prête serment. Puis la parole est donnée à M. Vandervelde.

M. Vandervelde expose la politique extérieure du pays

Le ministre des Affaires étrangères, après avoir dit que les pourparlers avec le Grand-Duché du Luxembourg étaient en bonne voie, annonce le prochain dépôt du nouveau traité hollando-belge, l'entrée en vigueur des traités commerciaux avec l'Espagne, la France et l'Allemagne. Il signale l'adhésion de la Belgique à la clause rendant obligatoire l'intervention dans les conflits de la Cour permanente de La Haye.

LE TRAITÉ DE LOCARNO

M. Vandervelde en fait un vif éloge. Il en signale les grands points: l'Allemagne accepte volontairement la nouvelle rectification de ses frontières. On peut prévoir qu'elle reprendra la conversation au sujet de la reprise des marks qu'elle a laissés en Belgique, après l'armistice.

LES DETTES DE GUERRE

Le ministre déclare que l'accord fait avec l'Amérique sera sous peu soumis à l'approbation des Chambres, et il ajoute que les Etats-Unis ont tenu compte, à leur sujet, de la valeur morale de la Belgique.

LES REPARATIONS

M. Vandervelde maintient le droit du pays à la réparation intégrale des dommages injustement causés.

LA GARANTIE DE LA SÉCURITÉ

Mais c'est surtout ce point qui est capital pour le pays, et les traités de Locarno lui donnent une solution que l'orateur croit satisfaisante. En effet, ils engagent aussi bien l'Allemagne, que la France, l'Angleterre et l'Italie et, qui plus est, la Société des Nations, elle-même, à la garantie de notre sécurité. Ces traités seront signés à Londres, le 1er décembre, et ainsi la paix sera consacrée.

L'EVACUATION

M. Vandervelde explique alors que toutes les mesures d'évacuation sont prises selon l'esprit de Locarno et non suivant la lettre des traités, mais que rien ne sera fait avant la signature de ces traités. Il n'est, en tous cas, aucunement question de réduire les délais d'occupation prévus par le Traité de Versailles, parce que cette occupation constitue un gage des réparations.

LES SOVIETS

En terminant, M. Vandervelde déclare que Locarno n'est en rien tourné contre la Russie.

L'EST ET LE DESARMEMENT

Rencontrant l'objection que Locarno ne vise pas directement les pays de l'Est, M. Vandervelde assure que les traités de Locarno contribueront grandement à l'apaisement de ce côté. Au surplus, ces traités préparent le désarmement général. Ils désarment les cœurs. Les bras suivront, parce que ce serait une erreur de croire qu'une nation de 60 millions d'habitants désarmera sous la pression de la force, si les suggestions morales n'ont pas amené ce désarmement.

M. Vandervelde est longuement applaudi.

M. Hymans, ancien ministre des Affaires étrangères, déclare adhérer complètement aux accords de Locarno, qui donnent à la Belgique des garanties qu'elle n'avait pas même avant-guerre, sous le régime des traités de 1839; il déclare également qu'il faut que la paix soit dans les cœurs, afin que le désarmement soit général; il espère que dans un temps rapproché, l'Allemagne aura compris les bienfaits de la paix et vivra tout à fait dans l'esprit des traités de Locarno. (Nombreux applaudissements.)

M. Jaspar, tout en gardant sa confiance aux accords qui ont été conclus à Locarno, déclare qu'il est surtout heureux pour la Belgique, de constater que l'Italie signera ces accords. Il n'a pas tout-à-fait confiance dans la signature de l'Allemagne; heureusement, la Société des Nations viendra compléter ce que les accords de Locarno laissent encore dans le doute. Toutefois, il ne faut pas demander à la S.D.N. ce qu'elle ne peut donner. M. Jaspar insiste sur la nécessité de se tenir dans l'expectative vis-à-vis de l'Allemagne, d'autant plus qu'indépendamment des manifestations nationalistes qui se sont déroulées ces derniers jours dans le Reich, M. Vandervelde a reçu il y a quelques jours à peine, la visite du ministre allemand à Bruxelles, venant déclarer que l'Allemagne ne reconnaissait pas, même vis-à-vis de la Belgique, ses responsabilités de guerre. M. Jaspar conclut en disant que la paix ne sera possible que lorsque l'Allemagne elle-même aura un esprit de paix.

M. Vandervelde répliquant aux deux orateurs déclare que des conversations particulières que les délégués allemands eurent avec les délégués anglais, français et belges, il résulte que l'Allemagne a le désir ardent d'en finir avec la guerre et d'assurer la paix.

M. Vos, au nom du Front-parti et M. Van Overstraete, au nom des communistes, déclarent repousser les accords de Locarno, parce qu'ils ne font que favoriser le front unique des peuples contre la Russie.

La séance est levée à 5 h. 30.

HERSEAUX

La servante du curé de la paroisse Saint-Maur asphyxiée par le gaz

Un triste accident, causé par le gaz, est survenu à la cure de la paroisse Saint-Maur, dans la nuit de lundi à mardi.

La servante de M. le curé Leroux, nouvellement installé à Herseaux et qui se trouvait depuis 25 ans au service de celui-ci, a été trouvée asphyxiée par le gaz, mardi matin dans les circonstances suivantes:

M. Alphonse Derycke, peintre, qui effectue des travaux à la cure, se présente mardi matin pour y travailler. La porte étant fermée, il alla à l'église et demanda à M. le curé de lui ouvrir la porte de la cure. M. l'abbé Leroux, retenu à l'église par son ministère, remit à M. Derycke la clef du presbytère.

M. Derycke pénétra dans la maison et constata que le feu n'était pas encore allumé. Appelant vainement la servante, il retourna à l'église et prévint M. le curé qui, retourna avec lui au presbytère, et pénétra dans la chambre de la servante.

Une forte odeur de gaz se dégageait de la pièce. Le corps de la servante était encore chaud mais ne donnait plus signe de vie. Sous le lit, gisait le cadavre du chien. Il est à remarquer que le tuyau de gaz est placé sous le plancher de la chambre. L'asphyxie a dû se produire lentement, puisque comme nous le disons plus haut, le corps de la servante, qui a reçu l'extrême-onction était encore chaud.

Il n'y a guère d'espoir de la voir survivre à cette asphyxie.

UN ENFANT DE 2 ANS ET DEMI TOMBE DANS UNE MARMITE D'EAU BOUILLANTE

Il succombe à ses brûlures

Le petit garçon de M. Maurice Van Eestunde, cultivateur, demeurant rue Alphonse Vandercoilden, âgé de 2 ans et demi, prenait ses ébats dans la cuisine, sous les yeux de son père, tandis que Mme Van Eestunde assistait à la messe et que la servante nettoyait la maison.

Celle-ci avait placé sur le sol, un chaudron d'eau bouillante. Le petiot en jouant, tomba dans le récipient.

Dans la nuit de dimanche, vers 2 heures du matin, il succombait à ses brûlures.

Les funérailles de la petite victime auront lieu jeudi à 10 heures.

La douleur des parents est navrante.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 17 novembre 1925

Présidence de M. Foucart

— **Fraude.** — Marie Dutilleul et Anne Jovenaux, à Roubaix, rue du Tilleul, avaient passé en fraude 5 kil. 500 de tabac; elles sont condamnées respectivement à deux